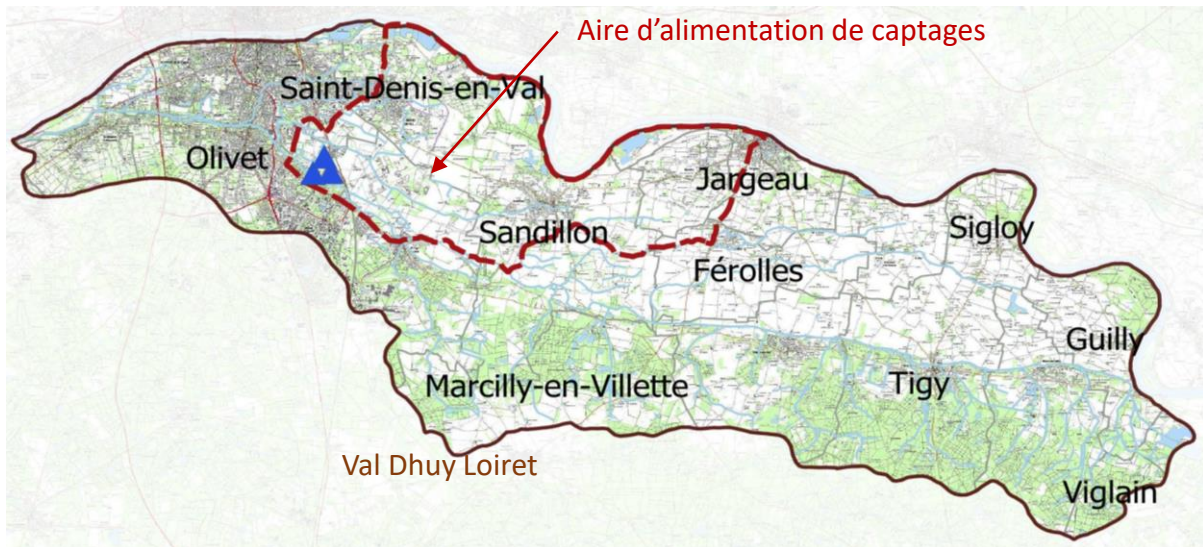


Pourquoi un suivi de la qualité de l'eau sur le Val Dhuy Loiret ?

Le bassin du Val Dhuy Loiret inclut deux enjeux sur la qualité de l'eau :

- préservation du fonctionnement des cours d'eau du Dhuy et du Loiret
- préservation de l'eau prélevée pour l'alimentation en eau potable de la métropole d'Orléans

Le territoire étant karstique, des points de transferts rapides existent entre les eaux superficielles et souterraines, ainsi **la qualité de l'ensemble des masses d'eau est à préserver.**



La qualité de ces masses d'eau est définie sur différents critères :

- Paramètres physico-chimiques (pH, température, conductivité, ions, chlorures, potassium et sulfates)
- Paramètres chimiques (métaux lourds, hydrocarbures, pesticides, etc.)
- Paramètres microbiologiques pour l'eau potable
- Paramètres biologiques (poissons, invertébrés, etc.) et hydromorphologiques pour les cours d'eau

Réglementation de l'eau brute pour l'alimentation en eau potable

Les normes de qualité dans l'eau potable ont évolué ces dernières années pour intégrer de nouveaux paramètres notamment des nouvelles molécules issues des pesticides et leurs métabolites ainsi que le suivi des composés perfluorés (PFAS). Un des métabolites du Chlorothalonil (fongicide) est désormais suivi dans les captages, interdit depuis 2020 il est cependant détecté régulièrement à de fortes concentrations dans les captages.

Ces nouvelles normes visent à garantir la protection de la santé des consommateurs mais nécessitent des systèmes de traitement plus performantes et donc plus coûteuses pour éliminer ces molécules.

Les actions des contrats territoriaux visent ainsi à **réduire le risque de transfert des polluants notamment agricoles pour éviter des situations de blocage** pour des molécules depuis interdites mais toujours détectées comme c'est le cas de l'atrazine dont son métabolite est détecté systématiquement sur les captages du Val d'Orléans malgré son interdiction depuis 20 ans.

Retrouver les données sur le suivi en eaux superficielles sur le site du SAGE Val Dhuy Loiret :

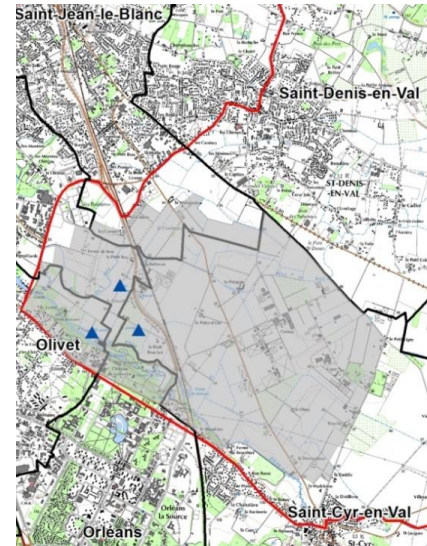
<https://sage-val-dhuy-loiret.fr/?p=2682>

Suivi sur les captages du Val d'Orléans : 2 analyses/an sur 3 forages

En 2023, 17 molécules ont été détectées sur les 43 recherchées dont 10 détectées plus d'une fois.

Molécules les plus retrouvées sur les forages d'eau potable (avant traitement) :

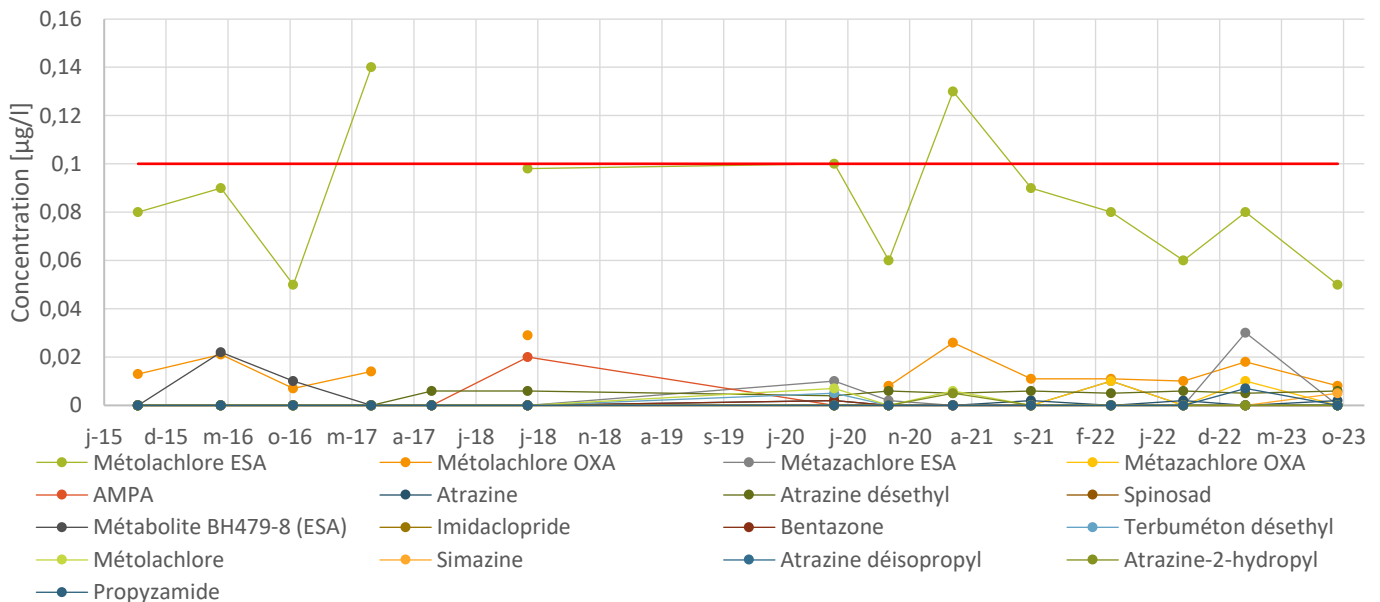
- **Métolachlore et ses produits de dégradation (CAMIX, MERCANTOR GOLD, DUAL GOLD)** ; ces molécules sont retrouvées dans une majorité des eaux des captages au niveau national et à des concentrations supérieures aux normes de potabilité. Suite à ce constat, les produits phytosanitaires contenant du S-Métolachlore ont été retirés des usages le 20/04/2023.
- **Atrazine et ses dérivés** : interdit depuis 2001, ces molécules issues d'herbicides sont encore retrouvées systématiquement. Cela s'explique en partie par les propriétés de forte persistance dans le sol de la molécule et d'une utilisation importante généralisée.
- **Dérivés du Métazachlore (NOVALL, ALABAMA, SPRINGBOK, BUTISAN S)**, ils sont régulièrement détectés. Le métazachlore est classé en CMR suspecté (Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique).



Il n'y a pas de tendance sur l'évolution des concentrations depuis le suivi mis en place en 2019. Le métolachlore ESA, le métolachlore OXA et l'Atrazine déséthyl sont retrouvés systématiquement dans les analyses. Seul le **métolachlore ESA a une concentration qui oscille et dépasse régulièrement le seuil de potabilité de 0,1 µg/l.**

- Depuis 2020, l'AMPA, le Terbuméton déséthyl, la Simazine et le Spinosad ne sont plus détectés
- **En 2023 2 nouvelles molécules ont été détectées : propyzamide (KERB FLO, IELO), et le 2 ,6-dichlorobenzamide** (métabolites issus d'herbicides interdits depuis 2009), molécules régulièrement détectées dans les analyses sur le Dhuy et le Loiret.

Suivi des 43 molécules analysées sur un des captages du Val d'Orléans



Suivi sur le Dhuy et le Loiret (2020-2023) : 4 stations, 1/mois ou 1/2 mois, 398 molécules recherchées

Depuis 2020, 45 à 123 molécules ont été détectées selon les stations sur **398** recherchées. Les **stations du Dhuy, en amont du bassin ont le plus grand nombre de détection** avec des dépassements de seuils de potabilisation réguliers (1 µg/l par molécule et 5 µg/l pour le cumul). Il n'y a **pas de tendance particulière** sur l'évolution des détections.



Les molécules les plus détectées sont similaires à celles détectées dans les eaux des forages :

- **Métolachlor et ses dérivés** : détectées quasi systématiquement sur le Dhuy et très régulièrement sur le Loiret ; 39 % des analyses à Sandillon dépasse le seuil de potabilité pour le MET ESA (concentration moyenne de 0,9 µg/l).
- **Glyphosate et l'AMPA** : détectées quasi systématiquement sur le Dhuy, et régulièrement pour l'AMPA sur le Loiret. Le glyphosate ayant une faible persistance dans le milieu, il est rapidement dégradé en AMPA.
- **Propyzamide (KERB FLO, IELO, ...)** : la molécule est classée en CMR probable et, est régulièrement détectée surtout sur le Dhuy à Sandillon.
- **Diflufénicanil (COMPIL, CONSTEL, FOSBURI)** : il est suivi par son caractère nocif pour les écosystèmes aquatiques dès de faibles concentrations (seuil à 0,01 µg/l). Depuis 2020, ses concentrations ont tendance à augmenter sur le Dhuy avec des concentrations supérieures au seuil de référence (56 % > 0,01 µg/l en 2023 contre 37 % en 2021 sur le Dhuy)
- On retrouve également ponctuellement des molécules à de fortes concentrations au-delà du seuil de potabilisation :
 - o **Mésotrione** : herbicides colza, maïs (**CAMIX, CALLISTO**)
 - o **Metalaxyl** : fongicides et traitement de semences maraichage, maïs (**SANTHAL, BION MX**)
 ⇒ **Il peut s'agir de pollutions ponctuelles** : la bonne manipulation des produits phytosanitaires (respect distance zone tampon, etc.) est essentielle pour éviter les transferts directs et les pollutions des masses d'eau

